



Grenoble, le 11 août 2015

Communiqué de presse

Manifestation des agriculteurs isérois du 5 août 2015 : L'État porte plainte pour dégradations de biens publics

Devant l'ampleur des dégâts causés par certains manifestants mercredi dernier au bâtiment de la direction départementale des territoires de l'Isère – service de l'État en charge de la mise en œuvre des politiques agricoles et de l'accompagnement des agriculteurs – le Préfet de l'Isère a décidé de porter plainte.

Il est en effet essentiel que les quelques casseurs qui s'en sont ainsi pris délibérément aux biens publics, détruisant notamment l'ascenseur pour handicapés et mettant en danger les occupants des locaux en allumant des départs de feu au contact même des bâtiments, assument la responsabilité de leurs actes.

Dans cette période particulièrement difficile pour nombre d'agriculteurs, du fait de la faiblesse des cours du lait et de la viande, les manifestants étaient venus légitimement exprimer leur inquiétude devant les locaux de la direction départementale des territoires qui est mobilisée pour la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune et du plan de soutien décidé par le gouvernement le 22 juillet.

Alors même qu'un dialogue a pu avoir lieu sur place entre les représentants de l'État et les manifestants et quelles que soient les insatisfactions que peuvent ressentir ces derniers, rien ne justifie les destructions perpétrées par quelques-uns. Elles jettent le discrédit auprès de nos concitoyens sur toute une profession dont les difficultés actuelles sont certaines.

Cette plainte déposée par le représentant de l'État dans le département s'accompagne par conséquent du maintien à tous les niveaux du dialogue avec l'ensemble des professionnels pour essayer de trouver des solutions aux difficultés parfois aiguës de certains exploitants agricoles.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

